

Resp. client:
N° commande:
N° client: 70243
Pers. cont.:
Tél.: -
Fax: -
GSM: -
e-mail: info.reynselec@gmail.com

ProKo.: LS08
N° rapport : 6409142
N° rapp. prov.:
Date: 30/01/2025

Département: ELE



OCB vzw
Member of OCB Group

Client / Mandant :

REYNSELEC
REYNS ERIC
VEYI GHAME S
8940 GRANDHAN

RAPPORT DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE BT ou TBT
(Livre 1 - AR 08/09/2019) - Direction général de l'Energie

(exécuté sous l'accréditation BELAC INSP-205 suivant procédure QPRO/ELE/001, §7.3)

IDENTIFICATION

Organ. de contrôle: OCB vzw, Kon. Astridlaan 60, Kontich 2550, BE0404.312.034 Agent-visiteur: 53 TRIBOLET JEAN-PAUL
Propriété. / exploit./gestionn.: Nom: DE FISHER CHANTAL Adresse: RUE DES ANEMONES 3 6940 BARVAUX SUR OURTHE
Installat. / respons. travaux: Nom: DE FISHER CHANTAL Adresse: RUE DES ANEMONES 3 6940 BARVAUX SUR OURTHE T.V.A.:
Adresse installation: DE FISHER CHANTAL RUE DES ANEMONES 3
BARVAUX-SUR-OURTHE 6940
Type installation: GITE
EAN nr.: / Gestionn. Rés.: ORES
Cabine HT - privée: Kies een item.
Appareil/Install. ID:
Compteur: 5111434_2_005 Compteur nuit :

CONTROLE

Base: AR du 8/09/2019 établissant le livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension.
Type: visite de contrôle (chap. 6.5)

Kies een item.

Date installation: ☐ avant 01/10/1981 ☒ entre 01/10/1981 et 01/06/2020 ☐ entre 01/06/2020 et 01/06/2023 ☐ dès 01/06/2023

Dérogations: partie 8 du livre 1: Kies een item. et point 1 du sous-section 6.5.8.1: Kies een item.

Date: 30/01/2025 Contrôle suivant dans 60 mois, ou avant le 31/01/2030

Contenu: Sauf stipulation contraire, les appareils et machines raccordés à l'installation fixe, ne font pas partie de l'inspection.
Le présent contrôle porte sur les parties aisément accessibles et visibles de l'installation et exclu les parties cachées tel que les cloisons, les faux-plafonds, etc.

INSTALLATION

Présence tension: présente Raccordement: réseau souterrain Fourreau: placé Plaque d'isolat.: absente
Tension nominal: 3N400V Protection max.: 63A Protection princip.: 51A Interr. princip.: aut. GRD
Liaison comptage-coffre de repart.: type câble: EXVB nombre conduct.: 4 section: 25 mm²
Câble de raccordement au réseau: type câble: EXVB nombre conduct.: 4 section: 25 mm²
Prise de terre genre: individuelle accessibilité: en ordre
Électrode de terre: type: boucle section: 35 mm²
Interrupteur Diff.: général: 4p supplémentaire: 4p 40A/30Ma+disjdiff2P16A10MA
40A/300Ma+4P40
A300MA

Schéma unifilaire et plan de position: voir annexe

références:

Exécutée conform. aux schémas et plan: en ordre État du matériel fixe ou - à pose fixe: en ordre

Installations spéciaux: ☒ photovoltaïque ☐ piscine ☐ sauna ☐ aliment. véhic. électrique ☐

Ne sont pas encore ☐ cuisine ☐ salle de bains ☐ chauffage central ☐ compteur de gaz ☐ compteur d'eau

placés: ☐ luminaires ☐ principale - ☐ supplémentaire liaison équipotentielle

Nombre de tableaux: 2 Nombre de circuits terminaux, incl. réserve: 48

RESULTATS

Résist. d'isolem. général: 0,6 MOhm Résistance de dispersion: 7 Ohm
Bouton d'essai diff.: en ordre Boucle de défaut: en ordre Continuité PE et liaison équipotentielle: en ordre
Protection contre les chocs électriques: contact direct: en ordre contact indirect: en ordre
Protection contre la surintensité: en ordre Protection des appareils classe I fixe ou à poste fixe: en ordre

1/2

organisme de contrôle
association sans but lucratif
siège régional: dans chaque province

siège social:
Koningin Astridlaan 60
2550 Kontich

T : 03 / 451 37 00
F : 03 / 451 37 10

www.ocb.be
info@ocb.be

TVA BE 0404.312.034
Banque KBC BE97 4053 0205 0149

CONSTATATIONS - Note (N) - Remarque (O) - Infraction (I) – les numéros réfèrent aux infractions standardisées

N Néant

I Néant

CONCLUSION

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019.
Le prochain contrôle est à effectuer **au plus tard à la date du suivant contrôle mentionnée ci-dessus**.
Les schémas unifilaires et les plans de position de l'installation ont été datés et signés. Les bornes d'entrée du ou des dispositif(s) courant différentiel à l'origine de l'installation sont scellées.

Pour le Directeur Technique,



Ir. G. Croes

REYNSELEC
Entreprise d'électricité générale
Val Mèlève, 13 - Appart. A7 & A8 - 6941 TOHOGNE/DURBUY
GSM 0496/96 92 29 - info.reynselec@gmail.com
TVA : BE 0856 740 226

**CONSEILS / PRESCRIPTIONS REGLEMENTAIRES**Lisez les prescriptions réglementaires par ce lien: https://www.ocb.be/documenten/2020/Information_prescriptions_reglementaires.pdf